

Revendications Générales

Question CGT :

Nous réclamons une augmentation générale des salaires de 300 € par mois.

Réponse direction :

Cela n'est pas envisagé.

Commentaire CGT :

Depuis 2013 nos salaires sont bloqués et la perte se monte à plus de 4160€ pour un salaire de 1500€. Le coût de la vie augmente, nos salaires stagnent et ce n'est pas avec le NEC que ça va s'arranger. 300 euros c'est un minimum. Il faudra imposer collectivement des augmentations à Peugeot.

Question CGT :

Avec le nouveau DAEC, il est prévu de continuer à supprimer des postes. Nous réclamons une embauche pour chaque départ.

Réponse direction :

Il n'est pas envisagé de compenser chaque départ par une embauche.

Néanmoins, au niveau groupe il est prévu l'embauche de 1000 CDI en 3 ans ciblés sur des métiers en tension lorsque les reconversions sont impossibles.

Commentaire CGT :

La direction veut vider les usines, faire des économies sur notre dos. A Saint-Ouen 12 salariés ont reçu une lettre les « informant » que leur métier était classé sensible. C'est un moyen de pression pour la direction. Elle veut par ces lettres et par d'autres entretiens avec la hiérarchie pousser les salariés à partir d'eux-mêmes.

Pour la CGT, il faut arrêter de supprimer des postes et si certains partent avec le plan, il faut les remplacer.

Le DAEC 2017 prévoit plus de 2000 suppressions d'emplois sur le groupe pour 2017.

Stop aux suppressions de poste, il faut embaucher.

Question CGT :

Congés 2017 : nous réclamons que chaque salarié puisse prendre 4 semaines de congés d'été s'il le souhaite et que s'il choisit de n'en prendre que trois il dispose de la quatrième semaine comme il le souhaite.

Réponse direction :

Les congés d'été sont de trois semaines : de la semaine 31 à la semaine 33 avec, possibilité d'accoler le reliquat.

Commentaire CGT :

La direction doit respecter le choix des salariés. Il faudra être prêt à le lui rappeler s'il y a des refus.

Question CGT :

Puisque les bénéfices annoncés pour 2016 vont pratiquement doubler, le total de l'intéressement et de la participation va-t-il doubler et atteindre les 3200 € avec le nouvel accord ?

Réponse direction :

On ne connaît pas encore le montant des bénéfices.

Commentaire CGT :

La direction ne veut pas que les primes dépassent les 2000€. C'est pour cela que, en considérant le nouveau calcul de l'intéressement et de la participation, nous ne toucherons probablement guère plus que l'année dernière.

Mais la direction agite l'intéressement de manière à éviter de parler des vraies augmentations de salaires. Seul notre salaire compte pour la retraite et il ne baisse pas une fois qu'il est acquis.

Il nous faut de vraies augmentations de salaire.

Question CGT :

Nous vous demandons de ne pas dépasser un CMOD par mois. Un, c'est déjà trop.

Réponse direction :

Les CMOD répondent aux besoins des demandes des clients.

Commentaire CGT :

Les samedis gratuits au boulot, on en a ras-le-bol.

Question CGT :

Nous demandons que tous les salariés de Saint-Ouen bénéficient d'une formation pratique sur l'utilisation du CPF.

Réponse direction :

Une communication sera faite en début d'année.

Commentaire CGT :

La direction ne fait rien pour informer correctement les salariés afin qu'ils puissent utiliser les heures de formation à leur convenance.

Par contre, quand il s'agit de formations qui concernent le travail, comme celle envisagée pour les futurs outilleurs, elle n'hésite pas à demander aux salariés de prendre sur leurs heures de formations personnelles.

C'est scandaleux. Si elle a besoin de nous former, c'est à elle de payer ses formations.

LDD

Question CGT :

Les CI et les opérateurs ne veulent pas changer de poste au cours d'une même journée.

Réponse direction :

Les changements de postes répondent à des aléas de production.

Commentaire CGT

77 ouvriers de LDD et LDR ont signé une lettre ouverte à la direction réclamant l'arrêt des changements de postes intempestifs et des embauches. La hiérarchie par manque d'effectif demande aux uns et aux autres de changer de poste au cours d'une même journée. Cela aggrave les conditions de travail et détériore les rapports avec la hiérarchie.

Il faut arrêter ça !

Question CGT :

En LDD, des opérateurs sont passés préparateurs outils, parfois depuis des années. Des RG s'étaient engagés à les faire évoluer d'opérateurs à préparateurs outils sur la fiche de paie ainsi que sur les grilles scop. Mais ils sont toujours opérateurs. Pourquoi ?

Réponse direction :

Il n'y a pas de grille SCOP sur l'intitulé "préparateur Outils", néanmoins ceci est une activité qui permet de valider des compétences sur la grille Opérateur Emboutissage.

Commentaire CGT :

La direction ne met pas ces salariés préparateurs outils sur la fiche de paie. Ça lui permet de les faire changer de poste lorsqu'elle en a besoin. Mais ces salariés font ce travail pour certains depuis des années, leur qualification doit être reconnue et leur poste de travail respecté.

LDR

Question CGT :

Les opérateurs en ont assez de changer de poste au cours d'une même journée.

Réponse direction :

Ce sont des mouvements ponctuels.

Commentaire CGT :

Comme en LDD, la direction essaie de compenser la baisse des effectifs en utilisant la polyvalence des ouvriers. Et comme en LDD, la vraie solution c'est que la direction embauche des opérateurs.

ZORC

Question CGT :

Certains salariés ont de petites mains. Il faut des gants « tôlerie » en taille 7, la taille 8 est trop grande et entraîne des problèmes de préhension des pièces et des douleurs.

Réponse direction :

Question prise en compte.

LOGISTIQUE

Question CGT :

Les cars 51 et 52 n'ont pas de grille de protection. Il en faut une, en cas de chute de pièces, c'est dangereux.

Réponse direction :

Question prise en compte.

Commentaire CGT :

Cette situation est dangereuse, il y a un vrai risque de chute de pièces sur le cariste. Il faut rapidement installer une grille.

Question CGT :

Qui va remplacer le technicien logistique ?

Réponse direction :

Le travail sera réparti.

Commentaire CGT :

Après avoir poussé le technicien Logistique à se trouver un poste de travail ailleurs, la direction supprime son poste. Mais le travail reste à faire. Résultat : certains salariés se retrouvent avec une charge de travail plus importante.

REVENDICATIONS GENERALES SAINT-OUEN

Question CGT :

En cas d'absence de l'infirmière et de l'assistante sociale, nous réclamons leur remplacement.

Réponse direction :

Cela n'est pas envisagé.

Commentaire CGT :

Des salariés se retrouvent en situation d'urgence et n'ont pas d'interlocuteur compétent sur le site pour les orienter. Il faut trouver une solution